

## HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

# Élection du président et du bureau, continuité pour Didier Achalme

Didier Achalme retrouve son poste de président de Hautes Terres communauté à la tête d'un conseil communautaire pour moitié renouvelé. Son souhait est "d'avancer ensemble".

Vendredi 10 avril, le conseil d'installation de Hautes Terres communauté se tenait à Murat au siège de l'intercommunalité. Il s'agissait de la première réunion de la nouvelle mandature (2026-2033) après les élections municipales du mois de mars. Vingt-neuf élus font leur entrée dans l'assemblée composée de 17 femmes et 43 hommes. La séance était ouverte par Jean Rongier, doyen d'âge. Seul candidat à la présidence, Didier Achalme retrouvait sans difficulté son poste de président pour un deuxième mandat. "Votre confiance m'honore et m'engage", déclarait-il, inscrivant d'emblée sa "volonté de travailler dans la continuité" des six années passées au service du territoire.

### Dans la continuité

En 2020, si l'orientation politique avait été de proposer un Établissement public de coopération intercommunal "aux services des communes", cette fois, il s'agirait davantage de défendre "une coopération nécessaire pour travailler ensemble et avancer dans l'intérêt du territoire, ceci épaulé par les services et les élus. Nous ne sommes pas seuls, ni là pour nos intérêts personnels mais bien pour l'intérêt commun", affirmait Didier Achalme. Seul candidat pour la présidence, il était élu 54 voix (4 blancs et un bulletin pour Thierry Marsilhac, élu d'Allanche).

Il était proposé d'élire 12 vice-présidents, sur 15 possible. Ce qui ne change pas par rapport à la précédente mandature. Il y aura deux conseillers délégués au lieu d'un seul. Après le scrutin, on retrouve aux six premiers postes des vice-présidents sortants et



Le nouveau bureau exécutif avec douze vice-présidents et deux conseillers délégués.

pour les six suivants des nouveaux noms. Le bureau exécutif accueille seulement trois femmes.

### C'est mieux avec les délégations

Pour la première partie du scrutin, tout semblait bien se passer et selon la logique de confirmer la continuité d'une équipe. Cependant, Thierry Marsilhac (Allanche) se portait candidat sans succès à deux reprises. Également, et même si le règlement ne mentionne aucune obligation de le préciser, pour plus de clarté, Gilles Amat (Ségur-les-Villas) demandait et obtenait que les délégations à venir pour chacun soient indiquées. Cela avait le mérite pour Christian Bouvet (Laveissière) de solliciter les suffrages pour la neuvième vice-présidence en charge entre autres du massif du Lioran, remportant l'élection face à Céline Gély (Murat). Les élus d'Allanche déclinant finalement un poste de conseiller délégué, Philippe Vialle (Marcenat) était élu comme

### DIVERGENCE

■ Allanche ne sera pas représentée au sein de l'exécutif alors qu'elle bénéficiait de deux vice-présidences dans la précédente mandature. Cela vient-il du fait que la commune a changé de municipalité ? D'un côté Didier Achalme aurait proposé un poste de conseiller délégué, n'étant pas favorable à la candidature présentée par les Allanchois. De l'autre, le nouveau maire, Alain Griffe prétendait "légitimement" à une vice-présidence pour sa commune, "la quatrième de Hautes Terres communauté" en termes de population. "Nous ne sommes probablement pas la bonne équipe et si j'ai été contacté, notre demande n'a pas abouti et nous en sommes là aujourd'hui."

Roland Vidal (Murat) in extremis après la décision du président de supprimer cette délégation fautive de volontaire.

B. PARRET

## ÉLECTIONS

### Noms et délégations



Didier Achalme a été confirmé à la tête de HTC.

Premier vice-président délégué à l'économie, au tourisme et à l'administration générale, Gilles Chabrier (maire de Murat, conseiller départemental) ; deuxième vice-président délégué aux finances, au budget et au pilotage du changement de collecte des déchets, à l'eau et l'assainissement, Xavier Fournal (maire d'Albepierre-Bredons) ; troisième vice-président délégué aux grands projets et au suivi du patrimonial, Michel Porteneuve (maire de Neussargues-

Moissac) ; quatrième vice-président délégué aux subventions, aux partenariats, aux contrats et aux maisons des services, Djuwan Armandet (maire de Chalargues) ; cinquième vice-président délégué à la collecte des déchets et à la gestion de la relation usagers, Gérard Poudroux (maire de La Chapelle d'Alagnon) ; sixième vice-président délégué à la culture, à l'enfance-jeunesse et au fablab, Éric Job (maire de Valjouze) ; septième vice-président délégué au sport, aux associations, à la santé et à la politique senior, Danièle Majorel (adjoint au maire de Massiac) ; huitième vice-président délégué aux relations avec le parc des Volcans d'Auvergne, à l'administration, aux ressources humaines et aux espaces naturels sensibles, Franck de Magalhaes (maire de Ferrières-Saint-Mary) ; neuvième vice-président délégué au massif du Lioran, à la mobilité et aux voies

cyclables, Christian Bouvet (maire de Laveissière) ; dixième vice-président délégué à l'habitat, la planification et à la transition énergétique, Pierre Juillard (conseiller municipal de Murat), onzième vice-président délégué aux travaux, à la cellule d'appui et aux relations transversales, Jean-François Landes (maire de Molèdes) ; douzième vice-président délégué à l'agriculture et à la politique de diversification, Aurélie Bresson (maire de Vèze, conseillère départementale).

Conseiller délégué Gémapi et grand cycle de l'eau, Philippe Vialle (maire de Marcenat), conseiller délégué à Village d'avenir, Petites villes de demain et aux relations avec les communes, Roland Vidal (adjoint au maire de Murat).

Les délégations seront affectées à chacun par arrêté du président vers les vice-présidents.